

Image not found or type unknown



Impot sur le benefice entre la RDC et la belgique

Par **alfa zoulou**, le **17/06/2013 à 20:40**

Bonjour,

Suis une société de Droit Belege ayant des immeubles en Republique Democratique du Congo, au regard de la convention fiscale entre la Rdc et Belgique, paierais je l'Impot sur le benefice en RDC ou pas ?

Merci.

Par **youris**, le **17/06/2013 à 23:41**

bsr,

vous êtes sur un site juridique français donc incompétent pour répondre à votre question qui relève du droit congolais et belge.

cdt